RAPPORTS À LA CHAMBRE

Le MERCREDI 13 mai 1942.

Le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation a l'honneur de présenter ainsi qu'il suit son

CINQUIÈME RAPPORT

Votre Comité demande,

- 1. Qu'il soit autorisé de siéger pendant les séances de la Chambre.
- 2. Que le quorum soit réduit de 20 membres à 15, et que l'application de l'article 63 (1) (f) du Règlement soit suspendue à cette fin.

Le tout respectueusement soumis,

Le président, W. G. WEIR.